



# SITUATION FINANCIÈRE DES COMITÈS DEPARTEMENTAUX

**RECETTES**

**DÉPENSES**

**RÉSERVES**

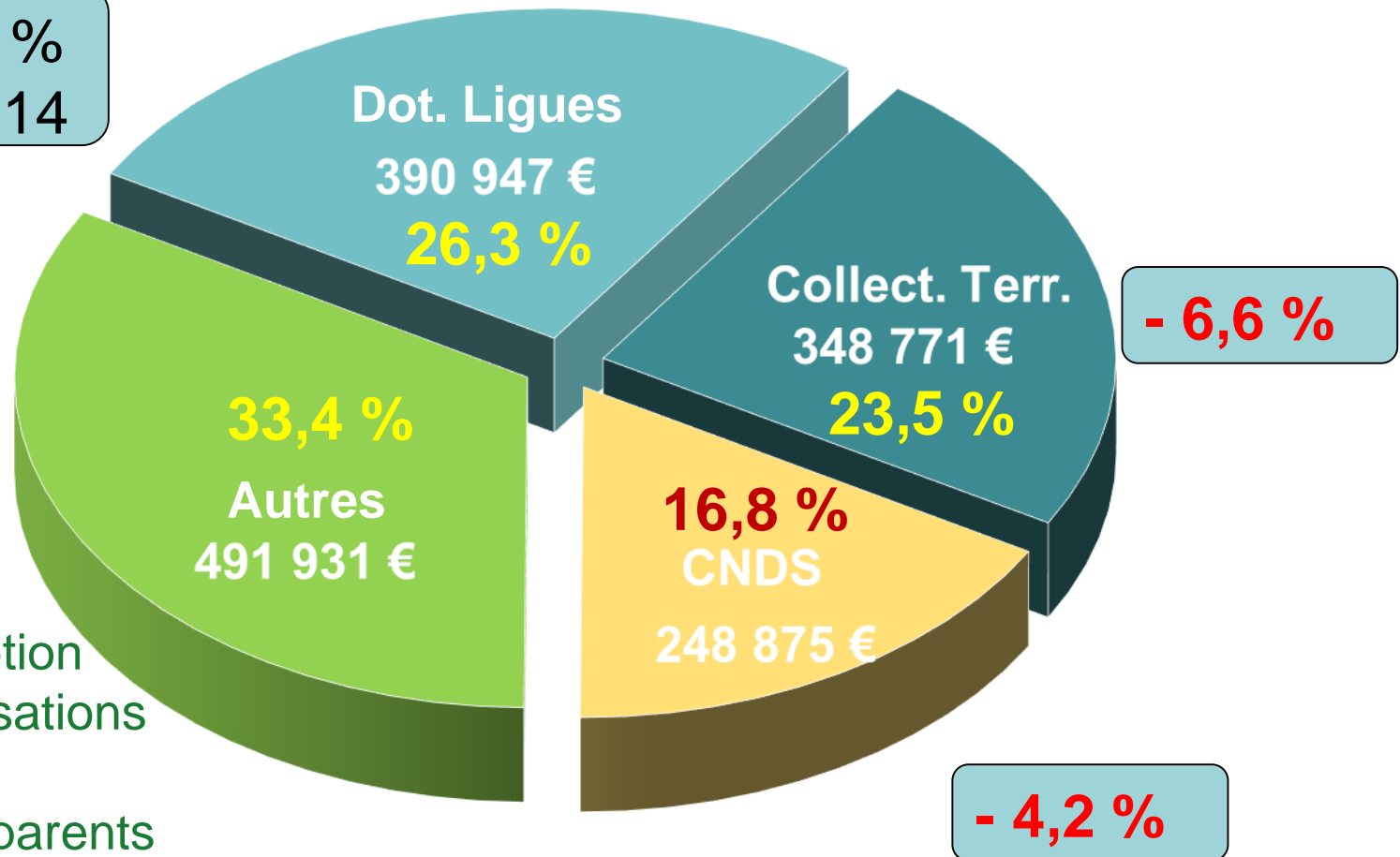
**PAA 2016**



# ORIGINE DES RECETTES 2015

RECETTES 2015 : 1 484 919 €

+ 0,5 %  
vs 2014



Droits d'inscription  
Appels de cotisations  
Partenariats  
Participations parents  
Autres subventions....



# SYNTHÈSE 2015

## SYNTHÈSE RECETTES comparées à 2014 :

**PAA LIGUES : + 0,5 %** représentant 26,3 % des recettes des Comités Départementaux

**CNDS : - 4,2 %** représentant 16,8 %

**Conseil Général : - 6,6 %** représentant 23,5 %

### DÉPENSES

1 502 105 €

### RÉSULTAT

- 17 186 €

### RÉSERVES vs 2014 :

952 301 €

Représentant 64,1 % des recettes



## ÉVOLUTIONS

- Les subventions des Collectivités territoriales et du CNDS seront, **probablement**, à la baisse dans les années futures.
  - Les **missions** des Comités Départementaux vont évoluer pour développer la **proximité** avec les Clubs et les actions de **développement** des pratiquants.
  - Le Comité Départemental aura **plus** de **responsabilités** et **plus** de **moyens**.
- ⇒ **D'autres recettes doivent pouvoir être générées :**
- Appel de cotisations jusqu'à 25 € par voix électorale
  - Toute inscription à une compétition de Comité Départemental payante et à son vrai prix
  - Supprimer les actions hors cadre des missions de la Convention Type Ligue/Comités Départementaux.



# PLAN D'ACTION ANNUEL 2016

## PLAN ANNUEL D' ACTIONS 2016

Entre la Ligue ..... et le Comité Départemental .....  
 Dans le cadre de la convention tripartite entre la ffgolf, les Ligues et les Comités Départementaux,  
 l'aide apportée par la Ligue ..... au Comité Départemental .....  
 pour ses actions est fixée de la façon suivante :

PLAN ANNUEL D' ACTIONS		Budget total	Aide
Objectifs à atteindre		action	Ligue
Ci- Nomenclature	Actions		
<b>1. Actions PRIORITAIRES (Points incontournables issus de la convention tripartite)</b>			
		€	
		€	
		€	
		€	
		€	
		€	
		€	
<b>2. Actions secondaires (A remplir en se rapportant à la convention tripartite)</b>			
		€	
		€	
<b>3. Actions complémentaires</b>			
<b>Total de l'aide de la Ligue</b>		€	
<b>Budget prévisionnel 2016 du Comité Départemental</b>		€	

Avant le ..... 2016, la Ligue versera ..... % des dotations liées aux actions.  
 Le solde des dotations sera versé en fonction de la réalisation des objectifs appréciée sur  
 compte rendu. Ci-dessous figurent : la date de signature du PAA, puis les dates des réunions  
 de préparation et de validation finale sur compte rendu des actions engagées pendant l'année.

PAA signé à ..... Le : ..... 2016  
 La Ligue ..... Le Comité Départemental .....  
 Date de réunion initiale : ..... 2016 Date de réunion finale : .....

## CONVENTION TRIPARTITE FFGOLF - LIGUES - COMITES DEPARTEMENTAUX

### NOMENCLATURE DES MISSIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL

Le de missions est tirée de la partie de la convention tripartite consacrée à  
 ment du Comité Départemental. Elle reprend les principaux domaines  
 tion.

**RT**

multier le développement des Ecoles de Golf et leur animation, par l'obtention du label  
 veloppement et / ou du label Sportif  
 Organiser des **compétitions** dédiées aux jeunes des écoles de golf : challenges  
 inter écoles  
 Faciliter l'intégration des jeunes issus du **scolaire**.  
 Désignation d'un référent école de golf labellisée au sein du CD  
 aniser, avec l'assistance de l'entraîneur départemental des **regroupements**,  
 cipalement pour les moins de 13 ans, s'appuyant principalement sur des séquences  
 ntrînement sur le parcours. A cette occasion, et ce notamment pour les plus jeunes,  
**formules en équipes** en match play seront privilégiées aux formes de jeu individuelles.  
 complètement, des ateliers visant à développer la maîtrise des différentes solutions de  
**etit jeu** » seront organisées.  
 aniser des stages de détection des jeunes espoirs.  
 mouvoir l'utilisation des systèmes d'évaluation tels que les **Drapeaux**.  
 aniser, si possible, au moins une épreuve de Golf sur **parcours Pitch & Putt**.

**ELOPPMENT**

multier la participation des clubs aux **opérations nationales de développement** et les  
 ager à y participer.

Faciliter le **développement de la pratique du golf à l'école primaire** ainsi que  
 (ouveler) la convention golf scolaire dans les **Ecoles de golf** des Clubs ; signer (ou  
 accompagner la formation des équipes pédagogiques (Conseillers Pédagogiques de  
 conscription et de départements....) puis des professeurs des écoles primaires.

liaison avec le Président de Ligue, faciliter la promotion des **petits équipements**  
**près** des collectivités territoriales.

Contribuer à promouvoir l'image du golf auprès de la **presse locale**.

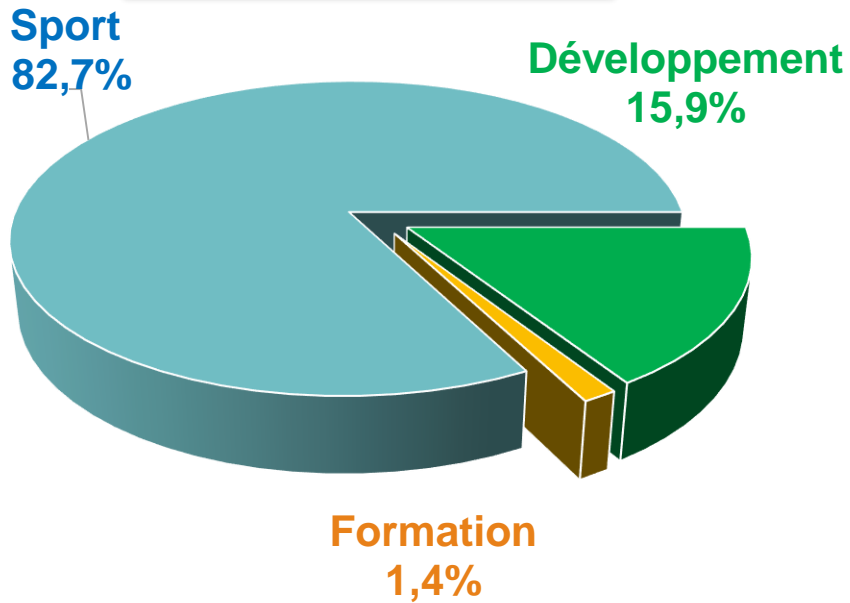
**MATION**

Promouvoir les formations régionales d'animateurs sportifs bénévoles de Club, d'organisateur  
 d'épreuves de Club et d'arbitre.

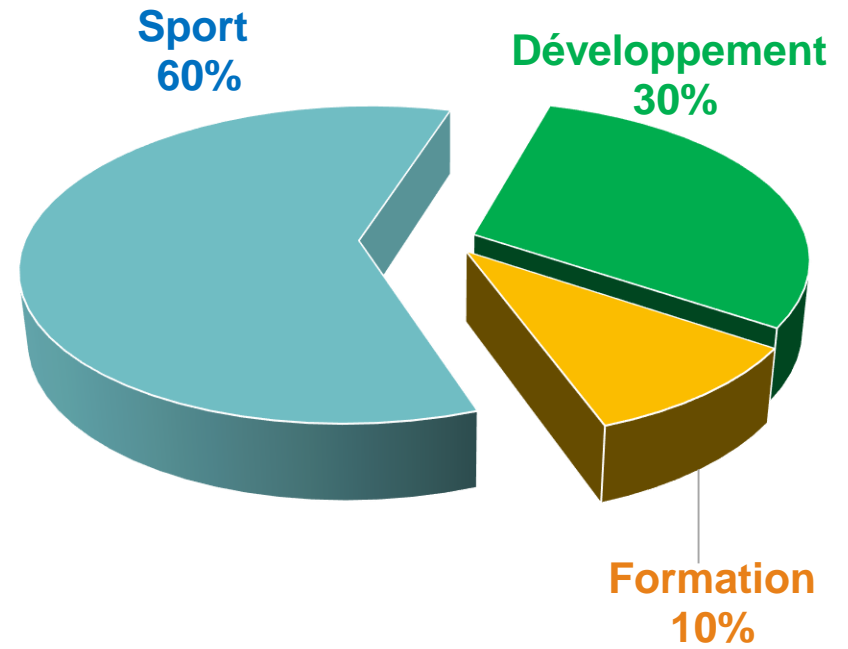


# RÉPARTITION ACTIONS PAA 2016 BUDGET CD

## AUJOURD'HUI

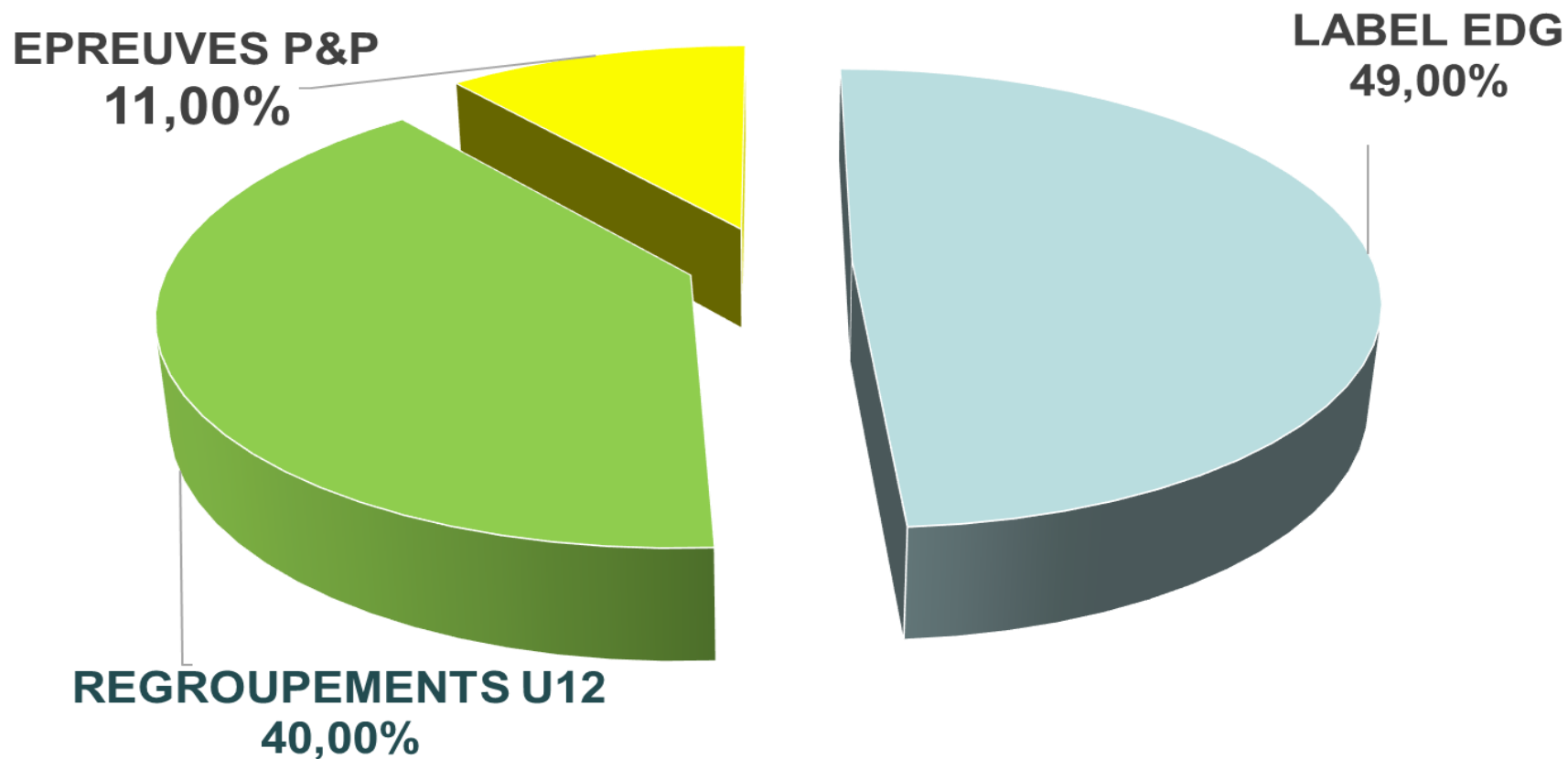


## DEMAIN ?



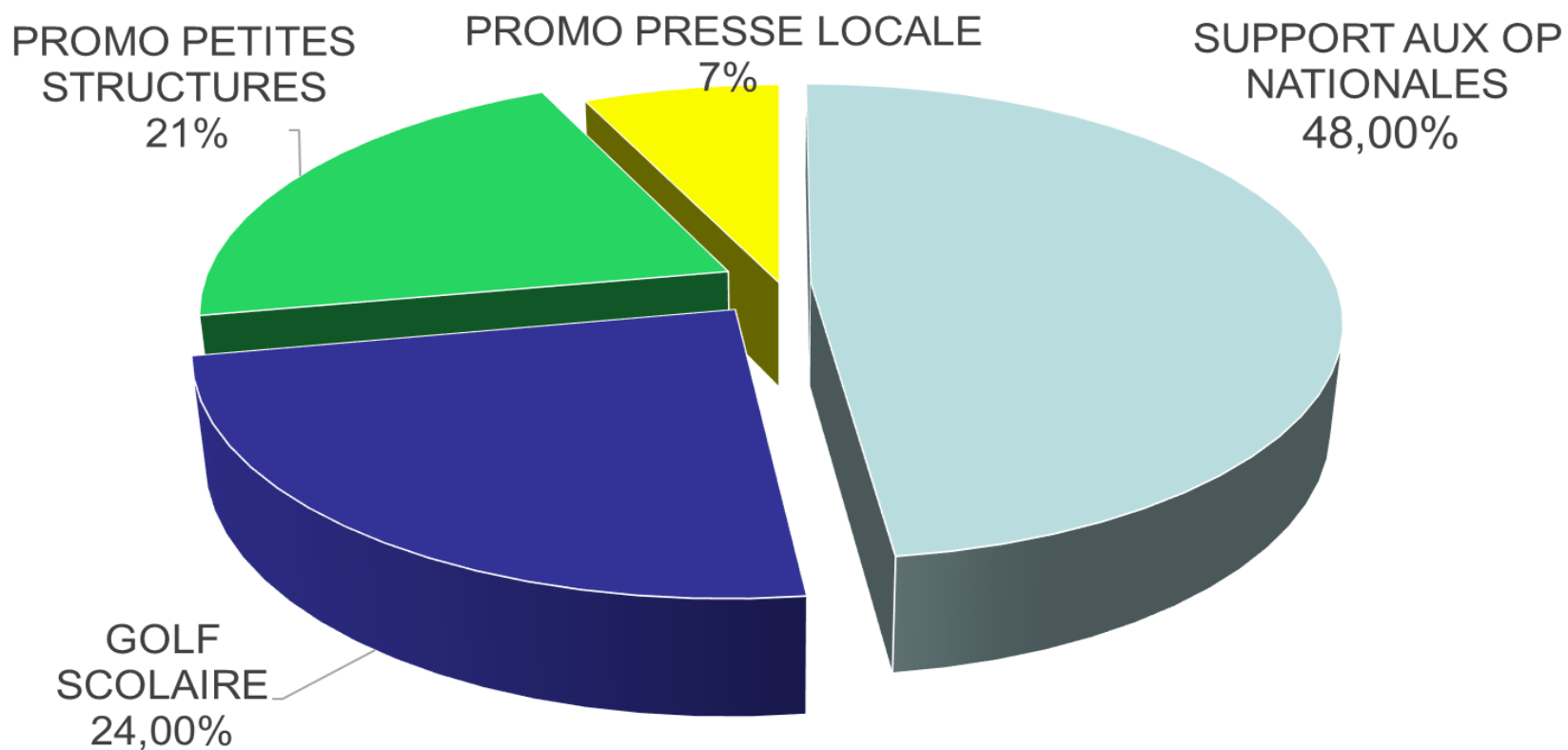


# RÉPARTITION DES ACTIONS SPORT 2016





# RÉPARTITION DES ACTIONS DEVELOPPEMENT







# L'ÉVOLUTION DES PAA



## CONVENTION D'OBJECTIFS 2017 – 2020 Fédération – Ligues – Comités départementaux

### Préambule

La Fédération française de golf a conçu un « projet fédéral » qu'elle s'engage à réaliser sur la période 2017 - 2020. Il nécessite pour sa mise en œuvre une répartition claire des rôles entre la FFGolf, les Ligues et les Comités Départementaux. Ses missions recouvrent trois grands domaines qui sont : le sport, le développement, la formation. Les Ligues et les Comités Départementaux, qui représentent la Fédération dans leurs territoires respectifs, assurent ainsi le relais de la politique fédérale et garantissent sa cohésion. Cette stratégie est couverte par le champ d'application de la présente convention qui vise à formaliser l'engagement des organes déconcentrés autour d'un projet partagé.

### I. Objet de la convention

Le projet fédéral doit être décliné et mis en œuvre localement et permettre à chaque organe déconcentré de jouer un rôle actif dans son ressort géographique. La présente convention vise à contractualiser cette répartition des missions afin de permettre une optimisation des actions inscrites dans le projet fédéral. Elle constitue un élément fondateur de la politique 2017-2020 qui vise l'organisation de la vie fédérale autour des Ligues et des Comités Départementaux.

### Parties en présence

Cette convention tripartite associe la Fédération, les Ligues et les Comités Départementaux signataires.

### ENGAGEMENT DE LA LIGUE



Mettre en œuvre le projet fédéral 2017-2020 en plan d'action régional, en associant les Comités Départementaux.

Parallèlement à cette Convention, la Fédération Française de Golf aura défini les missions attribuées à la Ligue Régionale. La Ligue qui a la responsabilité de préciser les actions des Comités Départementaux, qui leur sont rattachés, selon les spécificités locales, doit, dans le cadre d'un Plan d'Actions Annuel (PAA) valider les actions prévues et donner les moyens financiers permettant la bonne réalisation de ces actions.

### ENGAGEMENT DU COMITE DEPARTEMENTAL



Mettre en œuvre le projet fédéral 2017-2020 en plan d'action départemental, sous le contrôle de la Ligue en associant les Clubs.

### CD 1. Le Sport

#### CD 1.a : Ecole de golf

- Assister les clubs dans le développement et l'accueil de jeunes (filles et garçons) dans les écoles de golf
- Organiser, avec l'assistance de l'entraîneur Départemental membre de l'E.T.R., des stages de **détection des jeunes espoirs** (U12 principalement) et les entraîner pour alimenter l'élite régionale
- Promouvoir la labellisation des écoles de golf en veillant au respect des exigences fixées
- Veiller à l'utilisation des systèmes d'évaluation tels que les **Drapeaux**
- Organiser des compétitions dédiées aux jeunes des **écoles de golf** tels que les Challenge inter écoles
- Faciliter l'intégration dans les **Ecoles de Golf des Clubs** des jeunes issus du scolaire.

#### CD 1.b : Golf scolaire

- Participer aux travaux de la **Commission Mixte Départementale UNSS**.
- Négocier et signer, si ce n'est déjà fait, une convention avec les instances concernées pour faciliter le développement de la pratique du golf à l'école primaire

### Développement

#### Opérations de « Découverte »

Permettre aux clubs d'organiser des opérations de découverte de la pratique et de promouvoir des opérations menées localement ou au niveau national afin de faire découvrir le golf aux clubs dans les opérations destinées aux jeunes et aux féminines

#### Thème territorial de développement des équipements

Travailler avec la Ligue la **démarche prospective** auprès des porteurs de projet potentiels et suivi, auprès des porteurs de projets, de l'avancement de celui-ci.

#### Appui aux Associations

Appuyer le porteur principal des Associations sportives du département et veiller à leur développement et au développement du **Golf Pitch & Putt** et organiser les championnats départementaux et promouvoir l'image du golf auprès de la **presse locale**

### Formation

Assurer la participation des enseignants de club aux formations modulaires (**DE et DES**) ; promouvoir les **formations régionales** : ASBC, OEC ; identifier dans les clubs des candidats pour ces formations

### Fonctionnement du partenariat

Chaque Ligue signe la convention tripartite avec chacun de ses Comités Départementaux et en retourne un exemplaire à la Fédération dans le mois qui suit la signature. Le financement partiel par la Ligue des actions annuelles menées dans le cadre de cette Convention permettra le financement de toutes les parties. L'adhésion à cette convention pourra faire l'objet d'avenants en accord avec toutes les parties.

### Validité

Cette convention cadre est valable pour les années 2017 à 2020.

Jean-Lou CHARON  
Président Fédération Française de Golf

Ligue :

Nom du Comité Départemental :

Signature du Président :

Nom et signature du Président :